

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'AAO 5/2026
DU 23/06/2026**

Le 23/06/2026 à 10 h, La commission d'appel d'offres est composée comme suit :

Mr. Kamal SAID	<i>Chef du service Administratif et Economique Provincial de Béni Mellal</i>	<i>Président</i>
Mr. BOULMANI ABDESSAMAD	<i>Représentant de la TGR</i>	<i>Membre</i>
-Mr. Abdelali El Moudaffar	<i>Administrateur Responsable de l'unité de comptabilité-sous ordonnancement -et des marchés publics, Délégation Provinciale de BENI MELLAL</i>	<i>Membre</i>
Mr. KABIRI YOUNESS	<i>Animateur , SRES , Délégation Provinciale de BENI MELLAL</i>	<i>Membre</i>
Mr. ELQARFI RACHID	<i>Administrateur , l'unité de comptabilité-sous ordonnancement -et des marchés publics, Délégation Provinciale de BENI MELLAL</i>	<i>Membre</i>

La commission s'est réunie en séance publique dans la salle de réunions de la délégation du ministère de la santé à la Province de Béni-Mellal, en vue de procéder à l'ouverture des plis concernant l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n° 5/2026 relatif à :

OBJET

- ✓ **Lot 1 : Achat des imprimés destinés aux programmes sanitaires de la délégation du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale de Béni Mellal.**
- ✓ **Lot 2 : Achat des imprimés destinés à la délégation du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale de Béni Mellal.**

Conformément à l'avis publié dans les journaux et dans le portail de marchés publics suivantes:

Journaux : 1) LE MATIN N°18500 du 11/06/2026

Portail : 3) PORTAIL DES MARCHES PUB LE 11/06/2026

A l'ouverture de la séance, le président dépose sur le bureau tous les plis reçus, à savoir : NEANT Et invite ensuite les concurrents présents qui n'auraient pas envoyé ou dépose leurs plis, à les lui remettre séance tenante. Ont répondu à cette invitation : NEANT

Le président invite les concurrents qui se sont rendu compte que leurs dossiers sont incomplets à produire les pièces manquantes sous enveloppes fermées portant la mention « pièces manquantes ». Ont répondu à cette invitation : NEANT

Le président consulte ensuite sur le portail des marchés publics les offres déposées sous format électronique par les concurrents suivants : : **Onze (11) soumissions électroniques pour le lot 1 et une soumission électronique pour lot 2**

Et invite ensuite les concurrents présents qui n'auraient pas envoyé ou déposé leurs plis, à les lui remettre séance tenante. Ont répondu à cette invitation : NEANT

Le président invite les concurrents qui se sont aperçus que leurs dossiers sont Incomplets à produire les pièces manquantes sous enveloppes fermées.

Ont répondu à cette invitation : NEANT

Le président arrête, alors définitivement la liste des plis reçus ou déposé comme suit :

Concurrents	
LOT 1	LOT2
1-ANASRIT TRANS	1-PRINT WORK
2-MAILL PRINT	
3-AC COMM	

4-GPN TRADE
5-IMPRENTA
6-SIGNATURE PRINTS
7-PRINT ATTACK 2000
8-PRINT WORK
9-NET IMPRESSION
10-DRAVMO FOR PRODUCTION
11-SOMA IMPRESSION

- liste des concurrents évincés à l'issue de l'examen des dossiers administratifs et Techniques : NEANT

- liste des concurrents admissibles sans réserves :

Concurrents	
LOT 1	LOT2
1-ANASRIT TRANS	1-PRINT WORK
2-MAILL PRINT	
3-AC COMM	
4-GPN TRADE	
5-IMPRENTA	
6-SIGNATURE PRINTS	
7-PRINT ATTACK 2000	
8-PRINT WORK	
9-NET IMPRESSION	
10-DRAVMO FOR PRODUCTION	
11-SOMA IMPRESSION	

-Liste des concurrents admissibles avec réserves : NEANT

- -montant des actes d'engagement des soumissionnaires avant vérification:

Concurrents		
Montant des actes d'engagement		
Lot 1	1-ANASRIT TRANS	219 734.40
	2-MAILL PRINT	185 084.40
	3-AC COMM	184 334.40
	4-GPN TRADE	219 584.40
	5-IMPRENTA	185 622.00
	6-SIGNATURE PRINTS	184 134.00
	7-PRINT ATTACK 2000	184 784.40
	8-PRINT WORK	186 328.80
	9-NET IMPRESSION	183 757.20
	10-DRAVMO FOR PRODUCTION	185 124.00
	11-SOMA IMPRESSION	183 791.40
Lot 2	1-PRINT WORK	44 244.00

Après rectifications donnent les résultats suivants :

Concurrents			
		Montant des actes d'engagement avant rectification	Montant des actes d'engagement rectifiés
Lot 1	1-ANASRIT TRANS	219 734.40	219 734.40
	2-MAILL PRINT	185 084.40	185 084.40
	3-AC COMM	184 334.40	184 334.40
	4-GPN TRADE	219 584.40	219 584.40
	5-IMPRESSA	185 622.00	185 622.00
	6-SIGNATURE PRINTS	184 134.00	184 134.00
	7-PRINT ATTACK 2000	184 784.40	184 784.40
	8-PRINT WORK	186 328.80	186 328.80
	9-NET IMPRESSION	183 757.20	183 757.20
	10-DRAVMO FOR PRODUCTION	185 124.00	185 124.00
	11-SOMA IMPRESSION	183 791.40	183 791.40
Lot 2		44 244.00	44 244.00

Elle écarte les soumissionnaires suivants pour les motifs ci-après : **NEANT**

La commission détermine, ensuite, le prix de référence qui est de :

	le prix de référence
Lot 1	187 451.15
Lot 2	44 136.00

La commission procède ensuite au classement des offres des concurrents suivant les critères fixés au décret des marchés publics.

Ce classement donne les résultats suivants :

LOT 1	Concurrents	LOT 2	Concurrents
1	PRINT WORK	1	PRINT WORK
2	IMPRESSA		
3	DRAVMO FOR PRODUCTION		
4	MAILL PRINT		
5	PRINT ATTACK 2000		
6	AC COMM		
7	SIGNATURE PRINTS		
8	SOMA IMPRESSION		
9	NET IMPRESSION		
10	GPN TRADE		
11	ANASRIT TRANS		

L'offre jugée économiquement la plus avantageuse est L'offre présentée par :

Lot 1	PRINT WORK
Lot 2	PRINT WORK

La commission invite, par courrier électronique le concurrent ayant l'offre la plus avantageuse qui est :

	<i>Concurrent</i>	<i>Complément de dossier et éléments de réponses</i>
Lot 1	PRINT WORK	Compléter les pièces du dossier administratif conformément au règlement de la consultation
Lot 2	PRINT WORK	Compléter les pièces du dossier administratif conformément au règlement de la consultation

Après la reprise de la séance, la commission examine les pièces reçues et elle examine les pièces et décide de proposer au maître d'ouvrage de retenir les offres du concurrent ayant présenté l'offre jugée économiquement la plus avantageuse, et qui est présentée par :

Lot 1	PRINT WORK	186 328.80 dhs
Lot 2	PRINT WORK	44 244.00 dhs

Date d'achèvement des travaux de la commission :

Fait à Béni Mellal le 01/07/2026

Signé : le président de la commission

